



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 02 AVRIL 2021-20h30

le 12 avril /2021

Présents : MM. Cédric BARBIER, Claude COMTE, Jean Michel GRAS, Jean Marie GUELLE, Gilbert JACQUOT, Jean Claude THABARD, Nicolas THABARD, Thierry VINCENT

Excusés : Mme Ludivine GERARDIN et M. Alexandre LENOBLE

Absent : M. Bruno CHAUCOUVERT

Secrétaire de séance : M. Nicolas THABARD

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 19/03/2021

Le compte rendu de la réunion du 19/03 est adopté à l'unanimité. (7 voix)

2. VOTE DES TAXES

Deux taxes restent sous l'égide du conseil municipal :

- la taxe sur le foncier bâti (dont le taux était à 10.10 au niveau communal et 24.36 au niveau départemental). A compter de cette année, et pour compensation de la perte de la taxe d'habitation pour les communes, la part départementale est transférée aux communes. Ce qui donne un taux de référence de 34.46.
- la taxe sur le foncier non bâti (qui était à 18.82 au niveau communal)

Le conseil se prononce à l'unanimité (7 voix) pour les taux suivants :

- **34.46 pour le foncier bâti**
- **18.82 pour le foncier non bâti**

Arrivée de Cédric BARBIER à 20h50

3. VOTE DES SUBVENTIONS

- ADMR – 200€ : 8 voix pour
- DON DU SANG – 80€ : 8 voix pour
- CROIX ROUGE – 50€ : 8 voix pour
- SOUVENIR FRANÇAIS – 80€ : 8 voix pour
- AS MOISSEY – 220€ : 7 voix pour (Nicolas THABARD ne prend pas part au vote)
- SERRE VIVANTE – 80€ : 8 voix pour
- SAUVONS LE MASSIF DE LA SERRE – 60€ : 8 voix pour
- FOYER RURAL D'OFFLANGES – 300€ : 7 voix pour (J.M. GRAS ne prend pas part au vote)

Soit un total de 1070€.

4. BUDGET EAU 2021

Le budget eau (résumé ci-dessous) est adopté à l'unanimité.

FONCTIONNEMENT	Dépenses prévues	Recettes prévues	INVESTISSEMENT	Dépenses prévues	Recettes prévues
Réelles	12 269	23 100	Réelles	79 135	1 780
Ordre	15 650	924	Ordre	924	15 650
Report N-1		7 895	Report N-1		62 629
TOTAL	27 919	31 919	TOTAL	80 059	80 059

REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 02 AVRIL 2021

5. BUDGET PRINCIPAL

Monsieur le Maire présente au conseil le budget (Fonctionnement et investissement) 2021. Le conseil municipal approuve le budget présenté ci-après à l'unanimité.

FONCTIONNEMENT				
DEPENSES PREVUES			RECETTES PREVUES	
Dépenses réelles	184 340		Recettes réelles	197 390
Dépenses d'ordre	135 083		Recettes d'ordre	0
Report			Report	202 033
TOTAL	319 423		TOTAL	399 423
INVESTISSEMENT				
DEPENSES PREVUES			RECETTES PREVUES	
Restes à réaliser	48 800		Restes à réaliser	105 800
Dépenses réelles	188 284		Recettes réelles	63 500
TOTAL dépenses réelles	237 084		TOTAL recettes réelles	169 300
Dépenses d'ordre			Recettes d'ordre	135 083
Report	67 299		Report	
TOTAL	304 383		TOTAL	304 383

Les dépenses d'investissements prévues sont

Travaux en forêt

Voirie

Entrée du cimetière

Mur rue du Château d'eau

Achat matériel

Retables église (solde)

Garde-corps

Aménagement traversée du village

6. PRIX DE LEAU

Vu l'augmentation du coût des analyses et de l'achat d'eau au syndicat, M. le maire propose de fixer le prix de l'eau à 1 € le m³ à compter de 2022.

Le conseil valide cette proposition à l'unanimité.

Le prix de l'eau à compter de 2022 sera le suivant :

Forfait annuel compteur : 51.84 €

Prix au mètre cube : 1 €

Taxe supplémentaire : 0.10 €/m³ (plafonnée à 500 m³)

7. MODIFICATIONS STATUTS DE LA CC JURA NORD POUR LA COMPETENCE MOBILITE

Lors de la réunion du 31 mars 2021, le Conseil Communautaire a décidé de prendre la compétence Organisation de la mobilité, afin de devenir une Autorité Organisatrice de Mobilité (AOM) et être en mesure de poursuivre la construction de son projet territorial (développement de la mobilité pour tous). La CC Jura Nord ne veut pas pour l'instant se substituer à la région dans l'exécution des services réguliers de transport public et scolaires

Le conseil s'interroge : Pourquoi devenir AOM ? pour quelles actions ? à quel coût ? avec qui ? comment ? Il semble difficile de distinguer transport et service de mobilité. Il craint une charge financière trop lourde et ne comprend pas le besoin de la CC Jura Nord de mener sa propre politique de mobilité

Le conseil se prononce à la majorité contre cette modification des statuts, (7 contre 1 abstention).

REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 02 AVRIL 2021

8. QUESTIONS DIVERSES

a. PLU

La CCJN a transmis aux communes un projet de PLUI. Les communes ont la possibilité d'émettre des remarques. Un groupe de travail sera mis en place pour répondre à ce document.

- b.** Cédric BARBIER signale que les boîtes aux lettres situées à l'entrée de la rue de la Croisette ont été cabossées.
- c.** Jean Michel GRAS fait un retour sur la réunion du SIVOM de la Serre
 - La Charte du Promeneur et des panneaux de signalisation vont prochainement être livrés. L'installation de ces panneaux sera à la charge de la commune
 - Le projet de parking pour accéder au site des carrières de meules prévu par le SIVOM se trouve sur les zones de captage. D'autres pistes sont à l'étude.
 - Un belvédère sera mis en place sur le chemin de la Poste
 - Des travaux de voirie sur le Chemin de la Poste seront effectués.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 22h30.